

Aide financière de PeaceHealth

Une aide est disponible

PeaceHealth s'engage à faire en sorte que tous ses patients reçoivent les soins dont ils ont besoin, qu'ils soient ou non en mesure de les payer. Fournir des soins de santé aux personnes qui ne peuvent pas les payer fait partie intégrante de notre mission. Nos hôpitaux sont tenus par la loi de fournir des soins gratuits ou à tarif réduit aux patients admissibles. Vous pouvez bénéficier de soins gratuits ou à prix réduit en fonction de la taille de votre famille et de vos revenus, même si vous disposez d'une assurance maladie. Les patients qui rencontrent des difficultés pour régler une facture sont invités à appeler un spécialiste des comptes patients aux numéros indiqués ci-dessous.

Comment déposer une demande ?

En personne, par courrier ou par téléphone. Un patient peut prétendre à une aide financière en déposant une demande et en fournissant les pièces justificatives nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir gratuitement des exemplaires de notre formulaire de demande et de nos politiques.

- **Par téléphone :**

- Assistance en anglais : 877 202 3597
- Toutes les autres langues [Para español o tagalog, 国语, для русского языка, cho Việt] : 844 746 4737

- **Site internet de PeaceHealth :**

peacehealth.org/financialassistance

- En personne : dans l'un de nos centres médicaux PeaceHealth

- **Pour obtenir gratuitement des documents par courrier :**
appelez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

L'essentiel sur l'aide financière

Soins d'urgence : les services d'urgence de tous nos hôpitaux respectent les dispositions légales de la loi américaine sur le traitement médical d'urgence et le travail (Emergency Medical Treatment and Labor Act, EMTALA). Nous prenons en charge les patients ayant des besoins médicaux urgents, qu'ils soient assurés ou non, sans exiger de paiement au moment des soins. En cas de besoin, une aide financière est disponible pour les soins d'urgence.

Que dois-je faire si je ne peux pas payer mes factures ? Tout patient peut demander une aide financière. Toute personne qui en fait la demande doit fournir des informations attestant de ses besoins financiers. PeaceHealth offre une aide pour le paiement de vos factures en fonction de vos revenus et de votre capacité de paiement. Nous offrons des réductions allant de 70 % à 100 %. Le montant de l'aide disponible dépend des besoins financiers du patient.

Qu'est-ce qui est pris en charge ? Un patient dont la demande d'aide financière est approuvée sera pris en charge pour les traitements urgents ou nécessaires sur le plan médical et ne se verra pas facturer plus que le montant généralement facturé (Amount Generally Billed, AGB) aux patients assurés.

Puis-je payer en plusieurs fois ? PeaceHealth demande le paiement intégral lorsque vous recevez votre première facture. Vous pouvez régler votre solde de plusieurs façons : carte de crédit, carte prépayée, espèces, chèque ou paiement en ligne. Des plans de paiement sont également disponibles. Veuillez appeler les numéros ci-dessus pour discuter des options de paiement avec un spécialiste des comptes patients.

Aide à la prise en charge : nous pouvons aider les patients à déposer une demande d'aide auprès de programmes communautaires ou gouvernementaux susceptibles de les aider à payer leurs frais médicaux. Les patients qui ne disposent pas d'assurance peuvent nous contacter pour obtenir de l'aide. Nous aiderons également les patients qui doivent encore payer une facture importante après le paiement par leur assurance d'une partie des frais.

Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle : notre politique d'aide financière, le formulaire de demande et ce résumé sont disponibles dans les langues suivantes :

- Espagnol (Español)
- Chinois (中文)
- Somali (Soomaalida)
- Ukrainien (Українська)
- Allemand (Deutsch)
- Arabe (العربية)
- Khmer
- Japonais (日本語)
- Thaï (ไทย)
- Tagalog
- Coréen (한국어)
- Roumain (Română)
- Farsi
- Pendjabi
- Vietnamien (Tiếng Việt)
- Russe (Русский)
- Chuukois
- Oromo
- Français